

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, réalisé en septembre 2024 sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi et conformément aux recommandations des Nations Unies, constitue une source primordiale de données démographiques et socio-économiques à l'échelle nationale. Il fournit une base analytique fiable, indispensable à une prise de décision éclairée en matière de développement.

Cette opération s'inscrit dans un contexte national marqué par l'adoption d'un modèle d'État social et d'une économie inclusive, dans un environnement impacté par plusieurs crises, notamment la pandémie de Covid-19, la sécheresse et l'inflation.

plusieurs innovations visant à optimiser les coûts et améliorer la qualité des données recueillies :

Cartographie numérique avancée : Grâce à un Système d'Information Géographique mobile, le territoire national a été découpé en districts de recensement géoréférencés. Cette cartographie permet un repérage précis des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

Méthodologie à double questionnaire :

- **Questionnaire court**, administré à l'ensemble des ménages, a permis de collecter des informations essentielles sur la structure démographique, le parc de logements et certains phénomènes rares comme la

- **Le questionnaire long**, soumis à un échantillon de 30 % des ménages, explore des thématiques contemporaines telles que la couverture médicale, l'usage des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les questions environnementales. Il approfondit également des thèmes traditionnels : fécondité, handicap, analphabétisme, éducation, activité économique, mobilité et conditions d'habitat.

Formation des enquêteurs :

La formation a été dispensée en deux phases complémentaires : une formation théorique en ligne, suivie d'une formation pratique en présentiel sur tablette. Ce dispositif a permis de former 55 000 participants, à travers un processus en trois étapes.

Collecte de données numérisée : L'utilisation de tablettes électroniques dotées d'une application de collecte assistée par informatique a permis un enregistrement instantané, fiable et sécurisé des données. Cette technologie a également facilité le contrôle en temps réel de la cohérence des réponses et le suivi rigoureux des équipes de terrain via une plateforme web dédiée.

La présente note met en lumière les résultats principaux du recensement au niveau de la province de Boujdour. Les indicateurs démographiques et socio-économiques désagrégés aux niveaux provincial et communal sont disponibles sur le site officiel du Haut-Commissariat au Plan (www.hcp.ma).

I. Population de la province



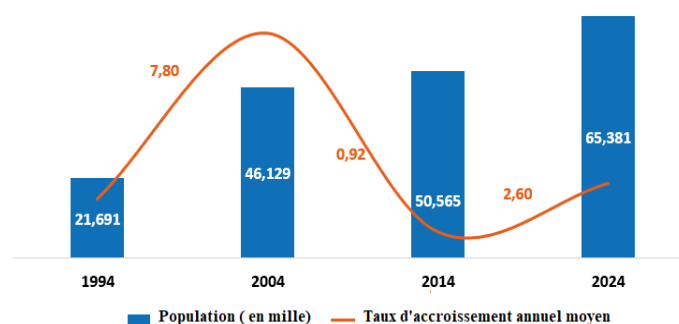
I. Population de la province de Boujdour

Remontée du rythme de croissance démographique

Au 1er septembre 2024, la population officielle de la province de Boujdour s'élève à 65 381 habitants. Comparée au recensement de 2014, qui comptait 50 565 habitants, cette hausse représente une croissance de 14 816 personnes, soit un taux annuel moyen de 2,6 %. Ce taux dépasse largement la moyenne nationale de 0,85 % et la moyenne régionale de 2,06 % pour la même période.

Cette augmentation démographique est principalement attribuable à la croissance de la population urbaine, qui est passée de 42 651 habitants en 2014 à 57 360 en 2024, avec un taux moyen annuel de 3 %. Par ailleurs, la population rurale, habituellement moins nombreuse, a également connu une hausse notable, passant de 7 915 à 8 021 habitants, avec un taux annuel moyen de 0,13 %, témoignant d'un regain d'activité dans certaines localités rurales

Figure 1 : Évolution de l'effectif de la population et taux d'accroissement annuel moyen



Source :HCP, RGPH, 1994 , 2004, 2014 et 2024

La répartition spatiale de la population dans la province de Boujdour montre une forte concentration dans la commune de Boujdour, qui compte 57 360 habitants en 2024, représentant 87,73 % de la population totale de la province. La commune de Gueltat Zemmour rassemble 6 881 résidents, soit 10,5 % de l'ensemble provincial. La commune de Jraifia compte 835 habitants, ce qui équivaut à 1,28 % de la population provinciale. Enfin, la commune de Lamssid

dénombre 305 habitants, représentant 0.47 % de l'effectif total de la province.

Cette configuration démographique met en lumière une organisation territoriale recentrée sur la commune de Boujdour, tout en mettant en évidence le rôle essentiel des autres communes pour favoriser un développement équilibré et un aménagement cohérent du territoire provincial.

Entre 2014 et 2024, les communes de la province de Boujdour ont affiché une croissance démographique globale positive, témoignant d'un dynamisme notable à l'échelle provinciale. La commune de Boujdour, la plus peuplée et dense, a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 3 %, renforçant ainsi son attractivité. Gueltat Zemmour a progressé de 0,7 %, tandis que les communes de Jraifia et Lamssid ont subi des baisses respectives de -1,3 % et -6,1 %.

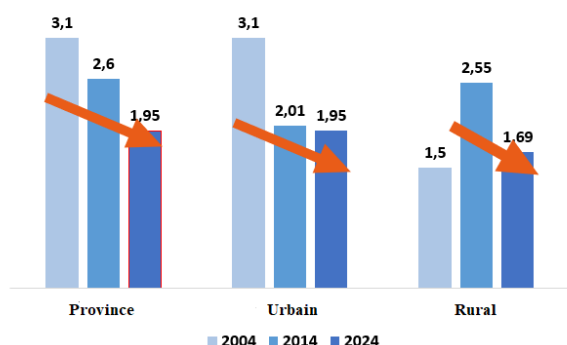
La province de Boujdour se distingue par son niveau d'urbanisation élevé, qui s'élève à 87,7 % en 2024. Ce pourcentage reste toutefois en deçà de la moyenne régionale de 92,4 %, révélant un modèle d'occupation du sol fortement orienté vers les espaces urbains.

La baisse de la fécondité se poursuit

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), exprimé en nombre moyen d'enfants par femme, a connu une baisse au niveau régional, descendant de 2,6 en 2014 à 1.95 en 2024.

En 2014, l'ISF s'établissait à 2,6 enfants par femme dans la province de Boujdour, avec des valeurs de 2,55 en milieu rural et 2,01 en milieu urbain. En 2024, il est estimé à 1,95 au niveau provincial, réparti entre 1,69 en rural et 1,95 en urbain. L'écart entre ces deux milieux est ainsi passé de +0,54 point en 2014 à -0,26 point en 2024. Cette trajectoire reflète une convergence des comportements reproductifs entre les zones rurales et urbaines, soulignée par la diminution progressive des disparités en matière de fécondité.

Figure 2 : Évolution de l'ISF par milieu de résidence



Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

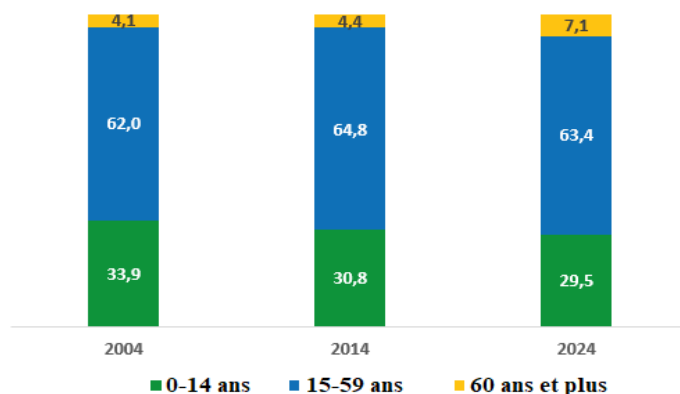
Baisse de la part des enfants de moins de 15 ans et accélération du vieillissement

Les évolutions démographiques entre 2014 et 2024 révèlent une transformation progressive de la structure par âge dans la province de Boujdour, marquée par un renversement graduel de la pyramide des âges.

D'une part, la proportion des jeunes de moins de 15 ans a diminué légèrement, passant de 30,8 % en 2014 à 29,5 % en 2024, signe d'un ralentissement modéré de la natalité. Parallèlement, la part de la population en âge d'activité (15-59 ans) recule, de 64,8 % à 63,4 %, indiquant un affaiblissement relatif du poids de la main-d'œuvre potentielle et des impacts potentiels sur la dynamique économique et l'emploi au niveau provincial.

D'autre part, la quote-part des personnes âgées de 60 ans et plus progresse nettement, de 4,4 % à 7,1 %, soit un gain de plus de 2,5 points. Ce vieillissement accéléré résulte à la fois de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse des naissances.

Figure 3 : Évolution de la structure par groupe d'âges

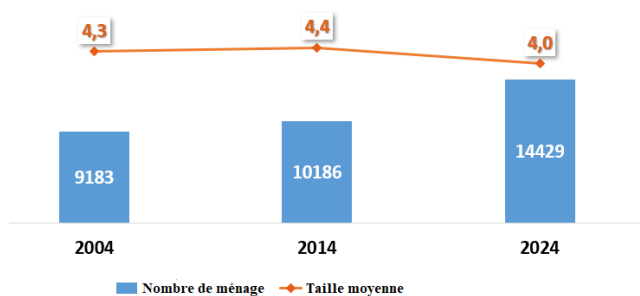


Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Des ménages de taille plus réduite

Au 1er septembre 2024, le nombre de ménages dans la province de Boujdour atteint 14 429, contre 10 186 en 2014 et 9 183 en 2004. Le taux d'accroissement annuel moyen des ménages s'établit à 3,54 % sur la période 2014-2024, dépassant nettement le 1,04 % enregistré entre 2004 et 2014. Ce dynamisme, plus marqué que celui de la population, s'est accompagné d'une contraction de la taille moyenne des ménages, qui est passée de 4,3 personnes en 2004 à 4,4 en 2014, avant de redescendre à 4 en 2024. Cette évolution reflète des transformations profondes dans la structure familiale et les habitudes résidentielles.

Figure 4 : Évolution de l'effectif et de la taille moyenne des ménages



Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

II. Capital humain

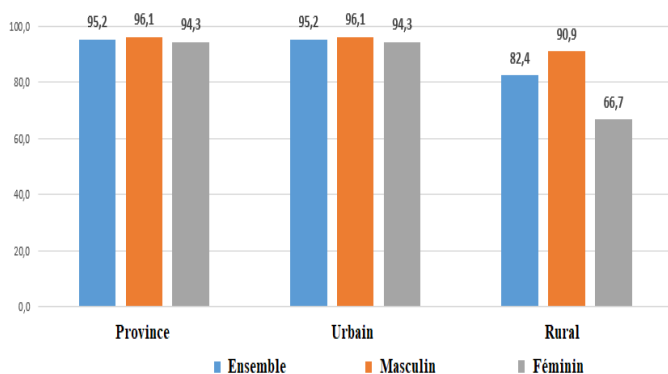


II. Capital humain

Une progression continue de la scolarisation des enfants en milieu rural

Au niveau provincial, le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans atteint 95,2 % en 2024. En milieu rural, ce taux s'établit à 82,4 %. Il convient particulièrement de souligner la progression remarquable de la scolarisation des filles en milieu rural, qui a atteint 66,7 % cette même année.

Figure 5 : Évolution du taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans par milieu



Source : HCP, RGPH 2024

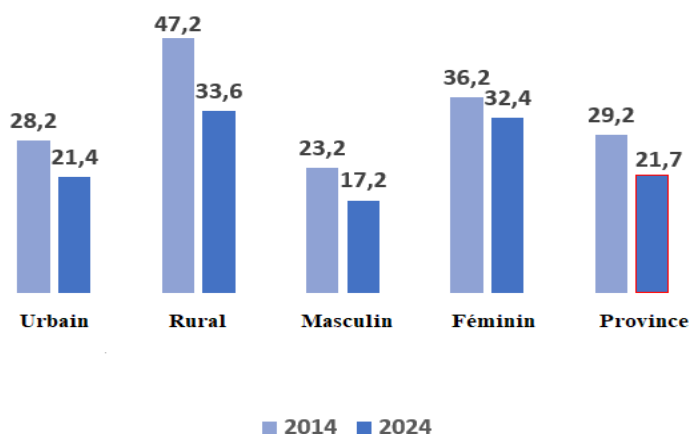
Les femmes et les ruraux sont de plus en plus alphabétisés

En 2024, le taux d'analphabétisme dans la province de Boujdour a significativement diminué pour s'établir à 21,7 %, contre 29,2 % en 2014, marquant une progression notable dans l'alphabétisation générale de la population. Cette baisse, qui reflète les efforts soutenus en matière d'éducation et de formation, s'est manifestée de manière plus accentuée en milieu rural, où le taux est passé de 47,2 % à 33,6 %, soit une réduction de près de 14 points, témoignant d'une dynamique positive pour combler les écarts historiques d'accès à l'instruction dans ces zones isolées. En comparaison, le milieu urbain a enregistré une amélioration plus modérée, avec un taux descendant de 28,2 % à 21,4 %, ce qui souligne une base déjà plus solide mais invite à une vigilance accrue pour maintenir ce rythme.

Par ailleurs, les disparités de genre se sont atténuées, bien que persistantes : chez les femmes, le taux

d'analphabétisme a reculé de 36,2 % à 32,4 %, indiquant des avancées encourageantes dans l'empowerment féminin et l'accès égalitaire à l'éducation, tandis que chez les hommes, il a chuté plus rapidement de 23,2 % à 17,2 %. Cette évolution, plus marquée chez les hommes, réduit toutefois l'écart global entre les sexes d'environ 4 points sur la décennie, favorisant une convergence des opportunités éducatives et contribuant à une société plus inclusive. Globalement, ces tendances positives soulignent l'impact des politiques publiques en faveur de l'alphabétisation, tout en appelant à des mesures ciblées pour accélérer les progrès chez les femmes et en milieu rural, afin de soutenir un développement socio-économique durable.

Figure 6 : Évolution du taux d'analphabétisme par sexe et par milieu entre 2014 et 2024



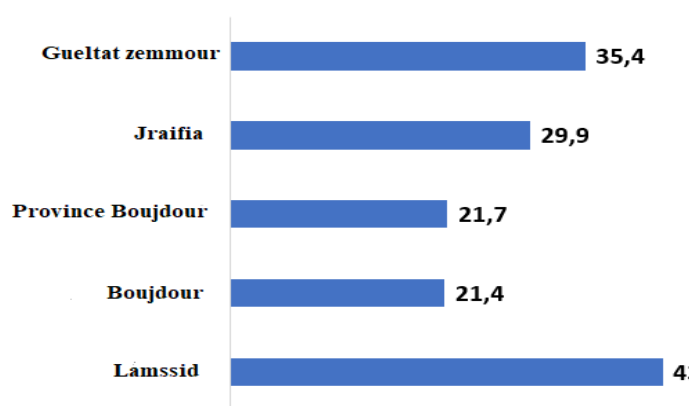
Source : HCP, RGPH 2024

Au niveau communal, les disparités en matière d'analphabétisme persistent au sein de la province de Boujdour, avec des taux particulièrement élevés dans les zones rurales et périphériques. Ainsi, la commune de Lamssid enregistre le niveau le plus alarmant, à 43,1 %, suivi de près par Gueltat Zemmour (35,4 %) et Jraïfia (29,9 %), ces trois entités illustrant les défis structurels liés à l'isolement géographique, à l'accès limité aux infrastructures éducatives et aux traditions socio-économiques qui freinent l'alphabétisation. En revanche, la commune de Boujdour, cœur urbain et administratif de la province, affiche un taux nettement plus bas de 21,4 %, reflétant les bénéfices d'une plus grande densité de services éducatifs et d'une urbanisation favorisant l'intégration scolaire.

Cette répartition met en évidence une fracture territoriale marquée, où les communes rurales comme Lamssid, Gueltat

Zemmour et Jraifia supportent encore un fardeau disproportionné, avec des taux supérieurs de plus de 20 points à celui de Boujdour dans certains cas. Ces écarts soulignent l'urgence d'initiatives ciblées, telles que des programmes d'alphabétisation mobile ou des partenariats locaux pour renforcer l'offre scolaire dans ces zones, afin de prévenir un creusement des inégalités socio-économiques. Globalement, bien que la tendance provinciale à la baisse de l'analphabétisme soit encourageante, ces variations communales appellent à une approche décentralisée et inclusive pour accélérer les progrès et promouvoir une cohésion sociale durable à l'échelle de la province.

Figure 7 : Taux d'analphabétisme par commune en 2024



Source : HCP, RGPH 2024

Langues lues et écrites

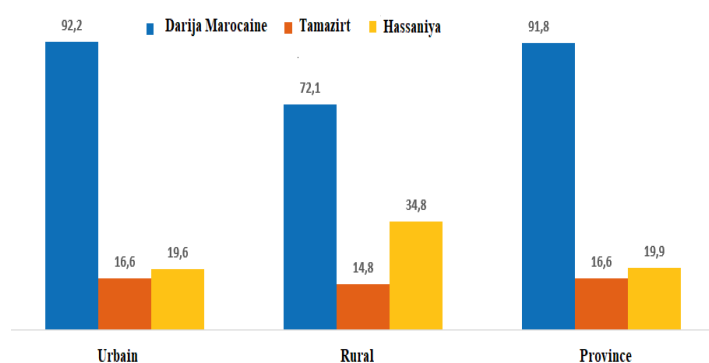
Au niveau provincial, la quasi-totalité de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus maîtrise la lecture et l'écriture en arabe, avec un taux impressionnant de 99,6 %. En revanche, seule une infime proportion, soit 0,9 %, déclare être capable de lire et d'écrire en amazighe en utilisant l'alphabet tifinagh.

Concernant les langues étrangères, 50,5 % des individus possèdent ces compétences en français, et 17,6 % en anglais. Ces aptitudes s'avèrent plus développées en milieu urbain, où 51,2 % des personnes alphabétisées de 10 ans et plus lisent et écrivent en français, et 17,9 % en anglais, contre respectivement 16,7 % et 4,3 % en zone rurale.

Expressions linguistiques utilisées par la population

En 2024, près de neuf personnes sur dix (91,9 %) au sein de la province de Boujdour pratiquent le dialecte marocain darija, avec une prévalence particulièrement marquée en milieu urbain (92,2 %) par rapport au rural (72,1 %), soulignant l'influence croissante de l'urbanisation sur les usages linguistiques quotidiens. Par ailleurs, 19,9 % de la population recourt au dialecte hassaniya, une proportion plus élevée en zone rurale (34,8 %) qu'en urbaine (19,6 %), ce qui reflète les racines sahariennes et nomades encore ancrées dans les espaces périphériques. Enfin, la langue amazighe est employée par 16,6 % des habitants, avec un taux stable en milieu urbain (16,6 %) et légèrement inférieur en rural (14,8 %), indiquant une vitalité culturelle modérée mais persistante, qui appelle à des efforts de préservation pour renforcer son rôle dans l'identité plurilingue de la région. Ces profils linguistiques illustrent une diversité enrichissante, tout en révélant des disparités territoriales qui pourraient orienter des politiques d'éducation inclusive et de valorisation patrimoniale.

Figure 8 : Expressions linguistiques selon le lieu de résidence (%)



Source : HCP, RGPH 2024

Prévalence du handicap

Entre 2014 et 2024, la prévalence du handicap a connu une augmentation notable au sein de l'ensemble des groupes démographiques de la province de Boujdour. En milieu urbain, ce taux est passé de 2,8 % à 2,9 %, marquant une hausse modeste de 0,1 point. En milieu rural, l'évolution a été plus prononcée,

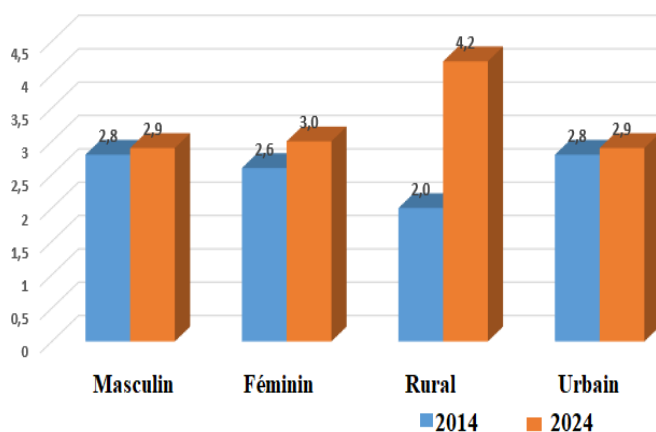
avec une progression de 2,2 points, portant le taux de 2 % à 4,2%. Cette disparité territoriale souligne les défis accrus en zones rurales, potentiellement liés à des facteurs comme l'accès limité aux soins ou les conditions de vie plus rudes, appelant à des interventions ciblées pour atténuer ces écarts et promouvoir une inclusion plus équitable.

Du point de vue du genre, l'évolution de la prévalence du handicap entre 2014 et 2024 montre une augmentation globale, avec des nuances par sexe. En 2014, les femmes affichaient un taux de 2,6 %, légèrement inférieur à celui des hommes (2,8 %), possiblement dû à des expositions professionnelles plus risquées chez ces derniers. En 2024, ces taux ont progressé à 3 % chez les femmes (+0,4 point) et 2,9 % chez les hommes (+0,1 point), inversant subtilement la tendance et indiquant une vulnérabilité accrue chez les femmes, liée à des facteurs socio-économiques comme l'accès inégal aux soins ou les charges domestiques cumulatives.

Cette convergence des taux, bien que modérée, met en lumière des disparités persistantes et appelle à des mesures genrées : programmes de dépistage précoce pour les femmes et sensibilisation accrue pour une inclusion équitable, renforçant ainsi la cohésion sociale dans la province de Boujdour.

meilleure détection et déclaration des cas, grâce à ces mêmes initiatives, ainsi que par des facteurs structurels comme le vieillissement démographique ou les conditions environnementales sahariennes. Elle invite néanmoins à une intensification des efforts, via des programmes plus inclusifs et des investissements ciblés en infrastructures adaptées, pour transformer cette réalité en opportunités d'intégration sociale et économique accrue.

Figure 9 : Évolution du taux du handicap par milieu et par sexe



Source : HCP, RGPH 2024

Au niveau provincial, la prévalence du handicap dans la province de Boujdour a enregistré une hausse modérée, passant de 2,7 % en 2014 à 3 % en 2024, malgré les avancées notables des politiques publiques en matière de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Cette augmentation, bien que limitée, pourrait s'expliquer par une

III. Défis socio-économiques

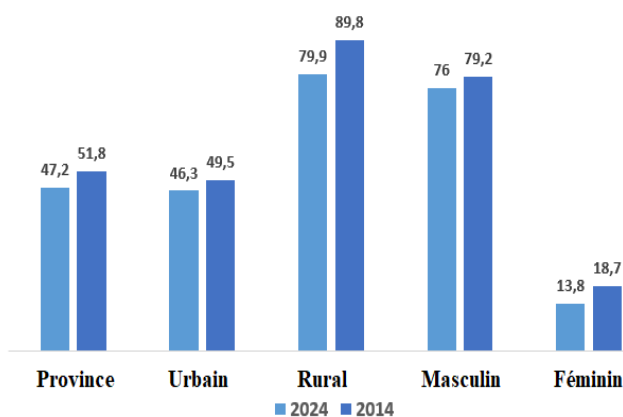


III. Défis socio-économiques

Recul du taux d'activité et légère hausse du taux de chômage

En 2024, près de quatre personnes sur dix âgées de 15 ans et plus (47,2 %) sont aptes à exercer une activité économique, contre 51,8 % en 2014, signalant un léger recul de la participation potentielle à la vie active. Ce taux reste nettement plus élevé chez les hommes (76 % en 2024 contre 79,2 % en 2014) que chez les femmes (13,8 % contre 18,7 %), illustrant des disparités genrées persistantes liées aux normes sociales et aux opportunités d'emploi. De même, il est supérieur en milieu rural (79,9 % contre 89,8 %) qu'en milieu urbain (46,3 % contre 49,5 %), reflétant des dynamiques locales où l'agriculture et les métiers traditionnels soutiennent une implication accrue, tout en appelant à des politiques pour stimuler l'insertion des femmes et des urbains.

Figure 10 : Évolution de taux d'activité de la population de 15 ans et plus par sexe et milieu



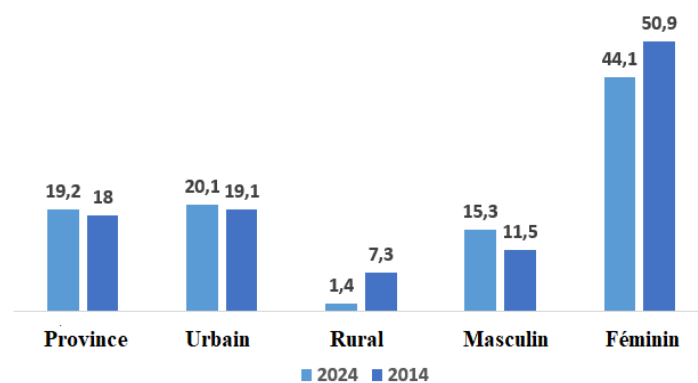
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Entre 2014 et 2024, le taux de chômage dans la province de Boujdour a enregistré une hausse globale modérée, passant de 18 % à 19,2 %, reflétant une tension persistante sur le marché du travail malgré une croissance démographique dynamique. Cette augmentation s'observe de manière plus prononcée en milieu urbain, où le taux est passé de 19,1 % à 20,1 %, sous l'effet probable d'une urbanisation accélérée qui amplifie la concurrence pour les emplois formels et

qualifiés, tandis qu'en milieu rural, il a paradoxalement diminué de 7,3 % à 1,4 %, grâce à une vitalité des activités traditionnelles comme l'agriculture saharienne ou l'élevage, qui absorbent une main-d'œuvre locale souvent sous-qualifiée.

Du point de vue genre, les disparités restent criantes, avec un taux de chômage bien plus élevé chez les femmes que chez les hommes, bien que l'évolution soit contrastée : il a reculé de 50,9 % à 44,1 % pour les femmes, signe d'avancées timides en matière d'insertion féminine via des programmes d'alphabétisation et de formation professionnelle, mais demeure à un niveau alarmant, freiné par des barrières socioculturelles et un accès limité aux opportunités économiques. Chez les hommes, en revanche, le taux a augmenté de 11,5 % à 15,3 %, potentiellement lié à une migration rurale-urbaine qui surcharge les secteurs vulnérables comme le commerce informel ou la construction. Ces tendances soulignent l'urgence de politiques ciblées, telles que des incitations à l'entrepreneuriat féminin et des formations adaptées aux réalités rurales, pour atténuer les inégalités et stimuler une croissance inclusive, évitant ainsi un creusement des fractures sociales et économiques au sein de la province.

Figure 11 : Évolution de chômage de la population de 15 ans et plus par sexe et milieu



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

IV. Conditions d'habitation

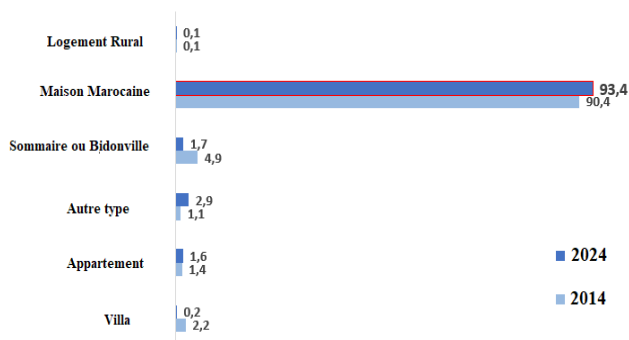


IV. Conditions d'habitation

Des logements de plus en plus modernes

En 2024, parmi les ménages urbains de la province de Boujdour, 93,4 % résident dans des maisons traditionnelles marocaines, 1,6 % dans des appartements et seulement 0,2 % dans des villas, confirmant la domination persistante de l'habitat classique. À titre de comparaison, ces proportions étaient de 90,4 %, 1,4 % et 2,2 % respectivement en 2014, traduisant une légère consolidation des maisons marocaines (+3 points) et une quasi-disparition des villas (-2 points), au profit d'une urbanisation pragmatique adaptée aux contraintes locales.

Figure 12 : Répartition des ménages par type de logement



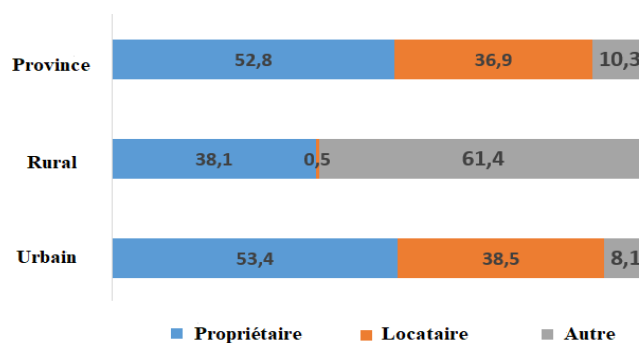
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

La propriété urbaine en déclin, la location en essor

En milieu urbain de la province de Boujdour, on observe une baisse significative de la proportion de ménages propriétaires, compensée par une hausse parallèle du taux de locataires, traduisant un virage net vers un modèle résidentiel dominé par la location. Cette tendance, qui reflète les dynamiques socio-économiques contemporaines, semble étroitement liée à l'envolée des prix immobiliers, rendant l'acquisition de biens plus inaccessible pour une population aux revenus modérés, ainsi qu'à une mobilité accrue des ménages, favorisée par les opportunités d'emploi temporaires et les flux migratoires internes. Ces évolutions soulignent la nécessité d'interventions publiques,

comme des mécanismes de soutien à l'accession à la propriété ou une régulation du marché locatif, pour préserver l'équilibre social et prévenir une précarisation accrue de l'habitat urbain.

Figure 13 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence



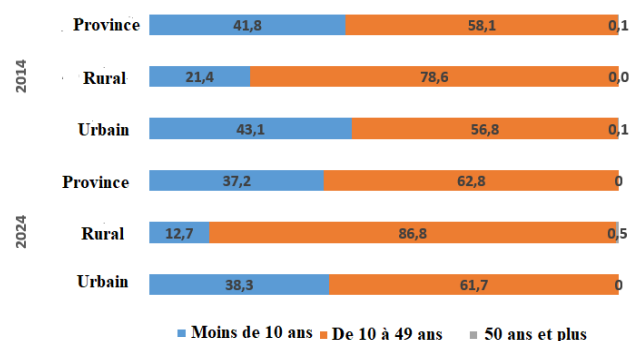
Source : HCP, RGPH 2024

Dans la province de Boujdour, en milieu urbain, le taux de propriétaires atteint 53,4 %. Parallèlement, le taux de locataires est de 38,5%. en milieu rural on trouve 38,1% et 0,5% respectivement.

Rajeunissement du parc logement

La répartition des ménages par ancienneté du logement indique qu'en 2024, 37,2 % occupent un logement de moins de 10 ans (contre 41,8 % en 2014), soit 38,3 % en milieu urbain (contre 43,1 %) et 12,7 % en milieu rural (contre 21,4%).

Figure 14 : Répartition des ménages selon l'ancienneté des logements



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

La proportion de logements âgés de 10 à 49 ans a progressé durant cette période, passant de 58,1 % en 2014 à 62,8 % en 2024 (bien qu'elle ait diminué en milieu urbain, de 61,7 % à 56,8 %, cette hausse se confirme en milieu rural, où elle est remontée de 78,6 % à 86,8 %).

Ces évolutions attestent du rajeunissement du parc immobilier, marqué par une baisse de la part des logements de plus de 50 ans, de 0,1 % à 0 % sur la même période.

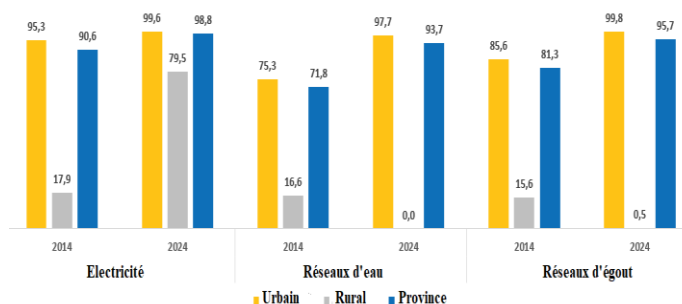
Des logements plus équipés en services de base

En 2024, l'accès à l'électricité a atteint un niveau remarquablement élevé, avec 98,8 % des ménages équipés, contre seulement 90,6 % une décennie plus tôt en 2014. Cette amélioration globale masque toutefois des disparités marquées selon les zones géographiques. En milieu urbain, où l'infrastructure était déjà relativement avancée, le taux a bondi de 95,3 % à 99,6 %, reflétant une quasi-universalité de l'accès. En revanche, c'est en zone rurale que l'évolution a été la plus spectaculaire : le pourcentage de ménages connectés est passé de 17,9 % à 79,5 %, témoignant d'investissements massifs dans l'électrification des régions isolées et d'une réduction significative des écarts entre ville et campagne.

des efforts soutenus en matière d'extension et de maintenance des réseaux. À l'inverse, en zone rurale, la situation s'est dégradée de manière inattendue, avec un taux chutant de 16,6 % à 0 %, ce qui pourrait s'expliquer par des défis logistiques persistants, un exode rural ou des alternatives comme les points d'eau communautaires non comptabilisés dans les statistiques de raccordement direct. Globalement, ces disparités soulignent la nécessité d'accélérer les investissements en milieu rural pour équilibrer l'accès équitable à cette ressource essentielle.

Par ailleurs, en 2024, 95,7 % des ménages urbains résident dans des logements connectés au réseau d'égouts, contre 81,3 % en 2014. En milieu rural, la part des ménages raccordés au réseau d'égouts a connu une diminution significative, passant de 15,6 % en 2014 à 0,5 %.

Figure 15 : Taux d'équipement des ménages en services de base



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En 2024, l'accès à l'eau potable via un raccordement au réseau a connu une progression notable, touchant 93,7 % des ménages contre 71,8 % en 2014, marquant une avancée significative dans l'amélioration des infrastructures hydrauliques. Cette évolution positive est surtout flagrante en milieu urbain, où le taux est passé de 75,3 % à 97,7 %, approchant ainsi une couverture quasi totale et reflétant

**Haut Commissariat au Plan
Direction Régionale de Laayoune**

BP. 441 Avenue Med VI,
Laayoune Tél / Fax : 05 28 89 29 02
hcplaayoune@gmail.com

www.hcp.ma/region-laayoune/